

Cantines scolaires:  
Service des repas, dans  
les salles de classe à  
l'école de Grand Islet



## Assemblée Générale 2015

L'assemblée générale du 21 mars, en présence de Mme Manaï-Bauchet élue à la commission internationale du conseil régional, a adopté les rapports statutaires.

Le rapport moral a souligné à nouveau le bien fondé de notre orientation à renforcer les capacités des pouvoirs locaux en Haïti.

Les principaux projets en cours, le Plan Communal de Développement de la Mairie de Desdunes, le renforcement des 6 écoles parrainées (cantines, eau potable, environnement, pédagogie), en témoignent.

L'AFHAD accompagne ses partenaires dans leurs réflexions et prises de décisions, car c'est la bonne démarche pour un développement durable.

Dans cet esprit, l'assemblée a entériné le changement de nom de l'association, effectif d'ici la fin de l'année.

L'Association France Haïti Artibonite Desdunes, de Nantes devient : Association France Haïti Développement.

Le sigle reste inchangé : AFHAD. Le logo comportera la mention Nantes.

Ce changement de nom est l'aboutissement de notre réflexion sur notre projet associatif. Il permet de renforcer l'autonomie de l'AFHAD Desdunes sans risque de confusion.

Le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'AFHAD a suscité de nouvelles candidatures au conseil d'administration. Ont été élus : Lude DAVOUST, François POUPON, Monique FARGIER, Agnès MAUDUIT.

L'assemblée s'est clôturée par les témoignages de Lude Davoust et Guy Mouchet sur leur mission de janvier - février en Haïti.



## Activités du mois de mars 2015

### Concert chorales du 15 mars:

Nous remercions les trois chorales qui ont chanté au bénéfice de l'école du village de Duclos en Haïti.

Plus de 400 spectateurs ont apprécié la qualité des chants profanes et sacrés, populaires et traditionnels du monde.

Nous félicitons les organisateurs de St Luc et St Louis de Montfort qui ont permis de récolter plus de 2.000€.



### Partenariat Crédit Mutuel de St Félix:

Le 26 mars, l'AFHAD a présenté ses activités lors de l'assemblée générale du CM. La caisse de St Félix représentée par Mme Ouisse-Dauguet soutient les moyens de communication de l'association.



## Attestations fiscales et « Fonds propres »

Nous profitons de cette Lettre d'avril pour adresser les attestations fiscales aux donateurs qui ne l'ont pas eue à l'assemblée générale.

Tous les dons font l'objet d'une réduction d'impôts de 66% de leur montant.

L'AFHAD a la chance de disposer de dons qui constituent ses « fonds propres ». Ils permettent d'accéder à des subventions d'Organismes institutionnels ou privés : Mairie de Nantes, le Conseil Départemental 44, la Région Pays de Loire, l'Union Européenne et des fondations d'entreprises.

Les critères d'attribution nécessitent un autofinancement d'au moins 30%. C'est dire l'importance de votre contribution.

L'AFHAD remercie ses donateurs pour leur soutien financier et vous encourage à manifester ainsi votre attachement et de votre confiance dans nos actions en Haïti.

Pour l'année 2015, la cotisation reste inchangée (35 €), ainsi que le parrainage scolaire (120 €).

La lettre@, le magazine Kanpé et le site Internet vous informent des projets et de l'actualité de l'association.

Rendez-vous sur  
notre site :  
[www.afhad.org](http://www.afhad.org)